

AES – 17 juin 2026

La justice face à la loi du plus fort

Séance de clôture du cycle 2025-2026

**Répondre à l'injustice fondamentale de la pauvreté :
pauvreté, justice et subsidiarité**

Présentation de Adrian Pabst

par Emmanuelle Hénin, membre du conseil d'administration de l'AES

J'ai le plaisir et l'honneur de présenter Adrian Pabst, actuellement directeur adjoint du *National Institute of Economic and Social Research* à Londres et Professeur honoraire en pensée politique à l'université du Kent – où il a été Doyen de la Faculté des Sciences politiques et Relations internationales.

Né en Allemagne, il s'est formé en Angleterre et en France : il a d'abord étudié les sciences économiques à Cambridge, et la pensée politique à la London School of Economics et à Sciences Po Paris. Il s'est ensuite formé en philosophie et en théologie à l'Institut Catholique de Paris avant de soutenir une thèse de doctorat en philosophie de la religion à Cambridge : « Penser le relationnel dans la théologie et la philosophie politique patristique, médiévale et moderne », thèse qu'il a publiée en 2012.

Depuis, il a enseigné dans plusieurs universités anglaises (Cambridge, de Nottingham et du Kent), ainsi qu'à Sciences Po Lille. Il intervient régulièrement dans le débat français : membre du comité éditorial de la *Revue politique et parlementaire*, il écrit dans le *Figaro Vox* et dans *Marianne*.

Par sa formation pluridisciplinaire, Adrian Pabst porte sur les questions sociales et politiques un regard nourri par l'anthropologie chrétienne. En reconnaissance de ses travaux, il a été élu membre de l'Académie pontificale des sciences sociales en octobre dernier.

Cet engagement se reflète aussi dans ses nombreux ouvrages. Je citerai seulement les deux plus pertinents pour notre propos, parus aux Éditions Desclée de Brouwer : « *La politique de la vertu* » avec John Milbank (2018) et « *Penser l'ère postlibérale* » (2025) paru il y a qq mois.

Dans ce dernier livre, Adrian Pabst analyse la crise des sociétés occidentales, et particulièrement française, crise qui associe omniprésence et impuissance de l'État, enrichissement de quelques-uns et appauvrissement de la majorité, sur fond d'individualisme et de perte du commun. Selon Adrian Pabst, cette crise n'est pas conjoncturelle, mais elle tient aux fondements philosophiques du libéralisme, qui considère la société comme un agrégat d'individus isolés, définis seulement par la liberté de se construire eux-mêmes en s'arrachant à toute détermination naturelle et historique. Mais une société ne peut pas indéfiniment privilégier la liberté individuelle et les droits subjectifs au détriment du bien commun.

De surcroît, la prétendue « liberté » du marché s'accompagne de contraintes croissantes. Le libéralisme hégémonique dévoile de plus en plus ses « racines antidémocratiques voire antipolitiques » en requérant la croissance exponentielle d'une bureaucratie et d'une technocratie qui infantilisent les citoyens et étouffent la créativité. Plus que jamais, le pouvoir se concentre aux mains d'une « classe managériale » mondialisée qui évite les impôts et s'investit de moins en moins dans la vie de la cité. En étendant indéfiniment le domaine du marché, y compris au corps humain et à la vie, l'État libéral contribue à déliter les liens sociaux et civiques et finit par porter atteinte à la dignité humaine.

Or, même quand ils sont conscients de la faillite du modèle libéral, les gouvernants occidentaux considèrent qu'il n'y a pas d'alternative. A l'inverse, le courant post-libéral met directement en cause le fondement rationaliste, positiviste et individualiste de cette idéologie. S'appuyant sur les philosophes non-conformistes des années 1930, tels Emmanuel Mounier, Gustave Thibon et Simone Weil, il propose de renouer avec l'éthique de la vertu, d'inspiration chrétienne et aristotélicienne, en s'inspirant notamment de la doctrine sociale de l'Église.

Ce courant promeut trois principes : la dignité de la personne et du travail, le primat de la solidarité vécue sur l'autonomie individuelle et l'équilibre entre droits individuels et devoirs mutuels.

Cette pensée est personnaliste, solidariste et mutualiste. Il considère la société comme une réalité relationnelle, faite d'échanges de dons, une société de liens et de partage fondée sur les

solidarités naturelles. Le sentiment d'appartenance à une communauté, à une histoire et à une lignée intergénérationnelle est plus important que les liens formels du droit ou du commerce. En effet, l'être humain baigne dans un ensemble de réalités qui le dépassent et le nourrissent, et l'enracinement le prémunit de sombrer dans une abstraction mortifère. Face aux ravages du libéralisme, d'autres modèles sont possibles, ancrés dans une « économie de la réciprocité » ou « de la mutualité ».

Cette réflexion est développée en Grande-Bretagne par Maurice Glasman, membre de la chambre des Lords, qui a fondé en 2009 le Blue Labour pour réhabiliter la valeur de la personne et du travail. Le Blue Labour fait des propositions concrètes pour œuvrer à une plus grande justice économique et reconstruire le tissu social, en dynamisant les territoires et en limitant le rôle de l'État aux grands enjeux stratégiques. Pour recoudre le tissu de la société, il faut promouvoir la mixité sociale, reconnecter les élites aux peuples et leur inculquer un esprit civique, l'idée que tout pouvoir implique le souci des autres.

Hostile à l'assistanat, le post-libéralisme entend valoriser les talents et la contribution de chacun à la société, la « performance honorable » d'Orwell, et respecter la dignité de chaque personne, y compris et surtout celle des plus pauvres. En cela, il rejoint l'enseignement de l'Église, comme Adrian Pabst va nous l'expliquer dans sa conférence intitulée « Répondre à l'injustice fondamentale de la pauvreté : pauvreté, justice et subsidiarité ».